



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

École Francis Poulenc – Tours Classes à horaires aménagés MUSIQUE et DANSE

Votre enfant aime la musique, la danse...

Les classes à horaires aménagés musique et danse de l'école Francis Poulenc dispensent, parallèlement à l'enseignement général et pendant le temps scolaire, un enseignement musical ou chorégraphique assuré par le Conservatoire à rayonnement régional de Tours.

Conditions d'admission au CE1 pour la musique

Tout élève d'un cours préparatoire peut être candidat, quel que soit son niveau scolaire. Il lui faut être motivé par et pour la musique.

Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

Conditions d'admission au CE2 pour la danse

Tout élève d'un cours élémentaire 1^{ère} année peut être candidat. Il lui faut être motivé par et pour la danse.

Les tests d'aptitude n'exigent aucune connaissance théorique ou technique.

Calendrier

Envoi des candidatures à la Conseillère pédagogique départementale Éducation musicale **avant le 27 mars 2015 pour la danse (CE2) et avant le 18 avril 2015 pour la musique (CE1).**

- Les tests d'aptitude se dérouleront **le 18 avril 2015 pour la danse** au Conservatoire à rayonnement régional.
- Les tests d'aptitude et les entretiens avec les familles se dérouleront **les 20 et 23 mai 2015 pour la musique** au Conservatoire à rayonnement régional ou à l'école maternelle Mirabeau à Tours.

Calendrier d'admission en CE2 (musique), CM1 ou CM2

Consultez le Conservatoire à rayonnement régional dès maintenant

tél : 02 47 60 29 29

Renseignements complémentaires

Direction des services départementaux de l'Éducation nationale d'Indre-et-Loire

267 rue Giraudeau - CS 74212

37042 Tours cedex 1

tél : 02 38 83 49 30

courriel : ce.ienjoue37@ac-orleans-tours.fr